



La chronique Ovine

Semaine 46 du 18 novembre 2022

Des graines de soja dans la ration des agneaux



Utiliser des graines de soja entières dans la ration des agneaux est possible.

Mais attention, compte tenu de son taux élevé en matière grasse (23 % contre 2 % pour l'orge par exemple), son incorporation doit être limitée afin que le taux de matière grasse total de la ration ne dépasse pas les 5 % recommandés. Pour les agneaux, cela signifie un taux maximum de 20% dans l'aliment.

Par ailleurs, les graines de soja crues sont relativement pauvres en azote. C'est leur transformation thermique (graine toastée ou extrudée) qui améliore la valeur azotée. Lorsqu'elles sont distribuées crues, elles remplacent donc une partie des céréales.

Une graine bien consommée

Le remplacement de 17 % du triticale par la même proportion de graines de soja dans un mélange fermier pour des agneaux en bergerie a récemment été testé.

La graine de soja crue distribuée entière est bien consommée. Par ailleurs, elle n'entraîne pas de baisse de performances par rapport à une céréale. Les indices de consommation des agneaux (kg d'aliment concentré par kg de gain de poids vif) ne sont pas modifiés. Les qualités de carcasse, conformation et état d'engraissement sont inchangés. Pour conserver un intérêt économique, le prix des graines de soja crues doit être inférieur à celui de la céréale utilisée.

Photo 46-2022 : les graines de soja crues remplacent au maximum 20 % des céréales
CP : Caroline Pereira Katsumata_FlickrR

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)